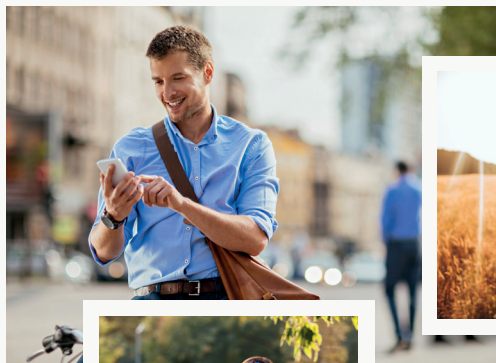


PARTICULIERS **VOS TARIFS** **AU QUOTIDIEN**



ADDENDUM **DU 01.01.2027**

Cet addendum complète les principales
conditions tarifaires en vigueur au
01/07/2026

TARIFS EN € TTC

La mise à jour concerne la tarification de
l'offre Premium

Les mises à jour sont indiquées par le
symbole suivant : ♦

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



**PROVENCE
CÔTE D'AZUR**



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier" (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique, cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

**16,99 € ♦ PAR
MOIS DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte ¹
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement
Retrait d'espèces en devises ² hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement
Paiement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE
En devises ² , dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)
--

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique
--

Mon Sécuricoffre +

5 Go

16,99 € ♦ PAR MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCE

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
² Hors frais de conversion monétaire.

Votre Appli⁽¹⁾

TOUTE VOTRE
BANQUE EN POCHE



Votre Site Internet

credit-agricole.fr/ca-pca

UN BESOIN ? UN PROJET ?

CONTACTEZ-NOUS :

3225⁽²⁾

Service gratuit
+ prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 À 19H00

LE SAMEDI DE 08H30 À 13H00

⁽¹⁾ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. AppStore est un service d'Apple Inc. Google Play est un service de Google Inc.

⁽²⁾ Pour votre sécurité et selon leur objet, les entretiens téléphoniques sont enregistrés et conservés conformément à la réglementation en cours.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée. Conformément à la convention de compte, l'absence de contestation auprès de l'établissement avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le client. Dans le cas où le client refuse les modifications proposées par l'établissement, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt.

Addendum du 01/01/2027 | Addendum-COMDEP639-Print.pdf

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène - 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Crédits photos : stock-adobe.com®.

N° d'identifiant unique CITEO : FR234304_03SEZB

